



Transmission bail fermier à EARL

Par **Pierre G**, le **27/12/2015 à 14:50**

Bonjour,

Ma Maman a hérité d'une terre louée par bail fermier oral depuis 30 ans à un exploitant agricole qui la cède à son fils reprenant l'exploitation agricole (2 hectares). Celui-ci est rentré dans une EARL. Il va partir à la retraite dans quelques années. A t il le droit de transmettre ce bail agricole à l'EARL ou a un membre de celui-ci sans le consentement du propriétaire ? Toucher un chèque de fermage de l'EARL vaut il acceptation implicite de transfert de bail agricole ?

Avec mes remerciements

Pierre